

Rapport de développement durable 2025

Protéger le monde
qui nous entoure





Table des matières

Mot d'introduction	3
Notre ambition et nos engagements en matière de durabilité	4
Notre posture de durabilité	5
Nos piliers stratégiques	6
Gouvernance durable, rôles et responsabilités	7
Structure de gouvernance	8
Rôles et responsabilités	9
Modèle des trois lignes de défense	10

Réalisations 2025	11
Engagement envers le climat	12
Solidarité envers notre communauté	14
Bien entourer nos employés	16
Risques et opportunités climatiques	17
Risques climatiques	19
Opportunités	20

Protéger le monde qui nous entoure

C'est avec une grande fierté que UV Assurance présente son tout premier rapport de développement durable. Cette publication marque une étape importante dans le parcours de notre mutuelle, puisqu'elle témoigne de notre volonté d'agir de manière responsable, cohérente et durable, au bénéfice de nos mutualistes, de nos employés, de nos partenaires et des collectivités que nous avons le privilège de servir.

Depuis plus de 135 ans, UV Assurance évolue en s'appuyant sur des valeurs profondes de solidarité, d'engagement et d'excellence. Ces valeurs ont guidé nos décisions à travers les époques et continuent de forger notre identité. Dans un contexte où les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) prennent une importance grandissante, il nous apparaît naturel et nécessaire de formaliser notre engagement en développement durable et de l'inscrire clairement au cœur de notre réflexion stratégique. Ce premier rapport marque ainsi un point de départ : il dresse un portrait honnête de nos pratiques actuelles et jette les bases d'une démarche structurée, évolutive et porteuse de sens.

L'année écoulée a été consacrée à mieux comprendre nos impacts, à sensibiliser nos partenaires aux défis croissants que posent les enjeux ESG, à identifier nos priorités ESG et à mobiliser nos équipes autour d'objectifs communs. Ce travail nous a amenés à poser un regard lucide sur nos façons de faire, à renforcer nos pratiques en matière de gouvernance, à favoriser un milieu de travail sain, inclusif et mobilisant, et à amorcer des actions concrètes visant la réduction de notre empreinte environnementale. En tant que mutuelle d'assurance de personnes, nous sommes profondément conscients de la responsabilité qui nous incombe : contribuer à la protection financière, à la prévention et au mieux-être des individus et des familles, aujourd'hui et pour les générations à venir.

La transparence demeure au cœur de notre démarche. Ce premier rapport reflète notre volonté de rendre compte, avec rigueur et authenticité, tant de nos avancées que des défis qui demeurent. Nous savons que le développement durable est un parcours à long terme, qui exige constance, humilité et collaboration. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'impliquer activement nos parties prenantes afin de faire évoluer nos pratiques et de mesurer nos progrès de façon toujours plus structurée au fil des prochaines éditions.

Je tiens à remercier sincèrement les collègues qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, ainsi que l'ensemble des employés, les membres de notre conseil d'administration et nos partenaires qui, par leurs actions quotidiennes, incarnent nos valeurs de durabilité. Ensemble, nous posons aujourd'hui des gestes concrets pour bâtir une organisation encore plus résiliente et responsable.

Je vous invite à parcourir les pages suivantes comme l'expression d'un engagement sincère, sachant que derrière chaque orientation et chaque action posée se trouve une conviction profonde : celle de contribuer à changer des vies.

Parce que protéger les personnes, c'est aussi prendre soin du monde dans lequel elles vivent!



Christian Mercier, OMM, MSM, CD, MDS
Président-directeur général



Notre ambition et nos engagements en matière de durabilité



Notre posture de durabilité

En 2025, nous avons finalisé notre stratégie de développement durable 2025-2030 qui se veut le reflet des besoins et des préoccupations de l'ensemble de nos parties prenantes et un engagement profond envers un monde plus juste, résilient et respectueux des limites planétaires. Cette démarche s'inscrit naturellement dans notre ADN mutualiste, bâti depuis 135 ans sur des valeurs de solidarité, de responsabilité et de pérennité. Elle incarne notre volonté d'agir concrètement, avec cohérence et ambition, pour répondre aux grands défis de notre époque.

Notre ambition en matière de durabilité

Accroître notre résilience opérationnelle tout en renforçant la capacité des communautés que nous servons à faire face aux enjeux socio-économiques qu'elles rencontrent et à l'impact des changements climatiques sur leur santé globale.

Face aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, UV Assurance affirme son ambition d'agir de manière responsable, tant comme mutuelle que comme assureur et investisseur. En intégrant les critères ESG à notre gouvernance, à nos activités d'assurance et à nos stratégies d'investissement, nous visons à renforcer notre résilience, à prendre en compte les intérêts de nos mutualistes et à contribuer activement à une économie plus durable et à une société plus juste.



une mutuelle
responsable



un assureur
responsable



un investisseur
responsable

Notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies



Cadres reconnus sur lesquels nos actions s'appuient

- ▶ Ligne directrice sur les risques liés aux changements climatiques de l'AMF
- ▶ Protocole des GES (GHG Protocol)
- ▶ Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)
- ▶ Principes pour l'investissement responsable (PRI)
- ▶ Global Reporting Initiative (GRI)

Nos piliers stratégiques

Notre stratégie de développement durable s'appuie sur des fondations robustes :

un exercice de matérialité rigoureux, une posture affirmée et une ambition claire en matière de durabilité. Sur cette base structurante, nous déployons une démarche cohérente et engagée, pensée pour générer un impact positif et durable, tant pour notre organisation que pour l'ensemble de nos parties prenantes. Cette démarche s'inscrit de manière transversale au sein de notre mutuelle, en intégrant chaque secteur et chaque activité, afin d'assurer une transformation globale, alignée avec nos valeurs et notre raison d'être.

Notre ambition

Accroître notre résilience opérationnelle tout en renforçant la capacité des communautés que nous desservons à faire face aux enjeux socio-économiques qu'elles rencontrent et à l'impact des changements climatiques sur leur santé globale.

Pilier 1

Culture organisationnelle et action communautaire et environnementale

Ce pilier met l'accent sur une culture organisationnelle solide et intégrée, axée sur le développement durable, en renforçant les initiatives ESG existantes et les valeurs internes pour sensibiliser, impliquer et soutenir les employés ainsi que les parties prenantes. Il vise, entre autres, à promouvoir notre identité mutualiste, favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion, agir de manière socialement responsable et favoriser des conditions de travail et de bien-être.

Thèmes abordés

- ▶ Santé, sécurité et bien-être
- ▶ Résilience des communautés desservies
- ▶ Éducation mutualiste, financière et durabilité
- ▶ Responsabilité sociale d'entreprise
- ▶ Équité, diversité, inclusion
- ▶ Rétention et croissance des talents
- ▶ Droits humains

Pilier 2

Gestion intégrée des risques et conformité

Ce pilier vise la gestion proactive des risques climatiques, ESG et de conformité, en intégrant une gouvernance renforcée et des actions stratégiques permettant de réduire les impacts physiques, transitionnels et financiers tout en identifiant les opportunités liées au développement durable.

Thèmes abordés

- ▶ Gestion intégrée des risques
- ▶ Gouvernance d'entreprise
- ▶ Écoefficacité

Pilier 3

Finance et investissement

Ce pilier vise à aligner les stratégies financières sur des objectifs durables. Il mise sur l'importance de la gestion des investissements responsables, en intégrant des analyses climatiques et des stratégies de décarbonation pour réduire l'impact environnemental des investissements et accroître la résilience économique et climatique.

Thème abordé

- ▶ Investissement responsable

Pilier 4

Produits, services et expérience client

Ce pilier souligne notre rôle dans le développement de produits et services responsables qui intègrent des considérations environnementales et sociales pour aider les clients à gérer les risques, tout en soutenant l'inclusion financière et l'éducation aux enjeux ESG.

Thèmes abordés

- ▶ Expérience client
- ▶ Protection des données, vie privée et cybermenace
- ▶ Intégration ESG aux produits d'assurance
- ▶ Produits d'investissement ESG
- ▶ Économie circulaire

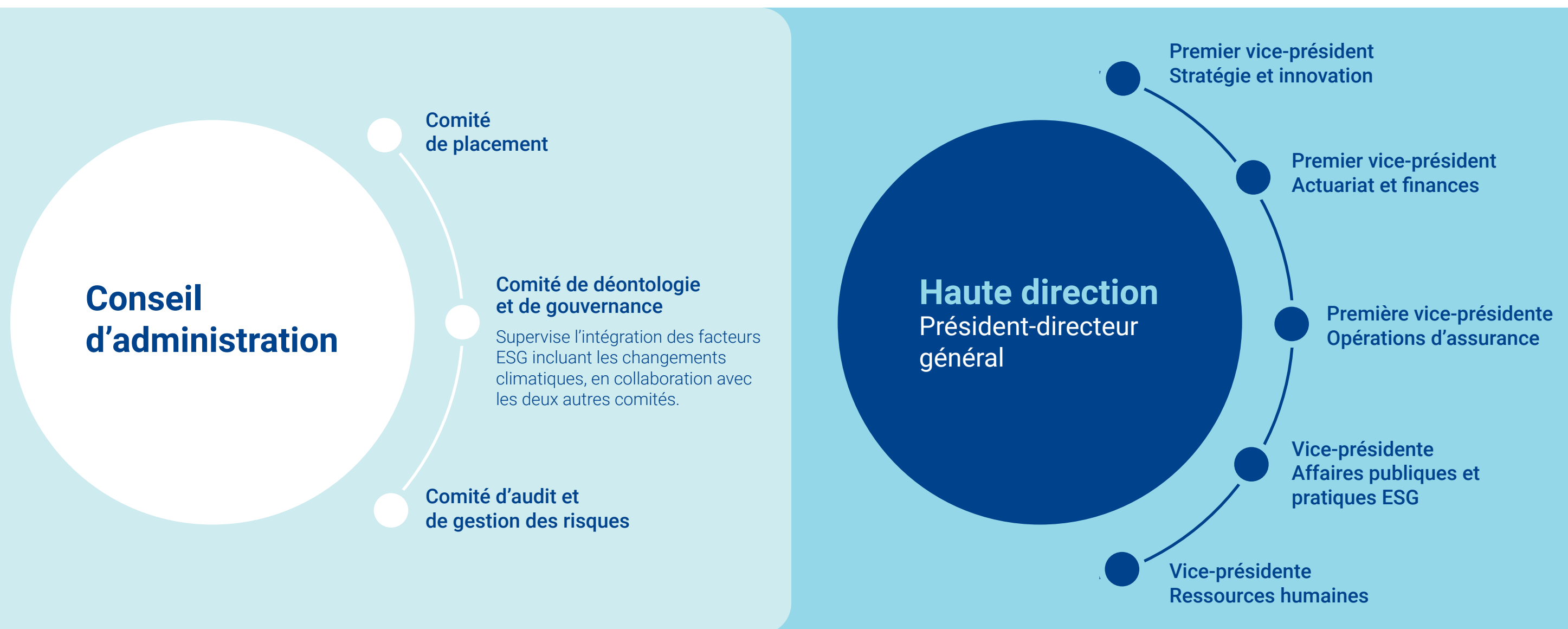
Gouvernance durable, rôles et responsabilités



Structure de gouvernance

Avec un conseil d'administration et une équipe de direction hautement motivés, nous intégrons de manière proactive les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus de planification stratégique et dans nos activités de surveillance et de reddition.

Puisque le développement durable est traité de manière transversale chez UV Assurance, chaque vice-présidence intègre les facteurs ESG au sein de ses équipes et de ses opérations.



Rôles et responsabilités

Les rôles et responsabilités en matière de développement durable des membres du conseil d'administration et de la direction sont détaillés dans le Cadre de gouvernance ESG et se résument comme suit :

Le conseil d'administration et la haute direction

Le conseil d'administration et la haute direction sont ultimement responsables de voir à ce que l'institution financière soit en conformité avec les exigences légales, réglementaires, normatives et prudentielles. Dans l'exercice de leurs rôles, ils agissent en tenant compte de la nature, la taille, du profil de risque de UV Assurance ainsi que de la complexité de ses activités.

Le conseil d'administration joue un rôle essentiel à la promotion d'une stratégie de développement durable solide, en s'assurant que UV Assurance agit de manière responsable tout en créant de la valeur à long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes. Il s'assure également que les priorités en matière de développement durable soient pris en compte dans la détermination de la rémunération des cadres par le biais du régime d'intéressement qui vise à reconnaître la contribution des cadres à l'atteinte des objectifs du plan d'affaires annuel.

Comité de déontologie

En matière de développement durable, le comité de déontologie et de gouvernance est responsable de mettre en place un cadre de gouvernance de la stratégie de développement durable et de superviser l'ensemble des activités. Il doit veiller à ce que la stratégie soit alignée avec la raison d'être, l'ambition et les valeurs de UV Assurance, et intégrée au plan stratégique global de l'entreprise et ses objectifs financiers. Il collabore avec le comité de placement et le comité d'audit et gestion des risques, afin de favoriser une vision transversale et une cohérence dans la mise en œuvre de la stratégie de développement durable et l'intégration des risques climatiques.

Comité de placement

De par la nature des activités de UV Assurance, le comité de placements joue un rôle déterminant dans la concrétisation de la stratégie de développement durable. Il est le gardien des risques et opportunités climatiques au niveau du processus d'investissement, dans un esprit de création de valeur à long terme pour les mutualistes.

Comité d'audit et de gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion des risques s'intéresse à la création d'un cadre de gouvernance robuste de gestion des risques et opportunités ESG. Il s'assure que les initiatives liées aux risques climatiques soient alignées avec les objectifs financiers, afin de favoriser une stratégie cohérente et durable à long terme.

Vice-présidence, affaires publiques et pratiques ESG

La vice-présidence est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de UV Assurance. Elle veille à son déploiement conforme aux orientations de la direction, supervise l'évaluation des performances, assure la formation et la sensibilisation des équipes, coordonne les échanges avec les parties prenantes, suit l'évolution réglementaire, et rend compte trimestriellement aux comités et au conseil d'administration de l'avancement des travaux.

Vice-présidence, actuariat et finances

La vice-présidence, actuariat et finances s'assure d'intégrer les considérations climatiques et les enjeux de durabilité au sein de ses processus internes, des programmes, des directives et des politiques sous sa responsabilité, dont :

- ▶ Le programme sur la gestion intégrée des risques
- ▶ Le programme sur les simulations de crise
- ▶ Le programme sur la gestion du capital
- ▶ Le programme sur la gestion des placements
- ▶ Le programme de gestion du risque de liquidité
- ▶ Le programme sur les saines pratiques commerciales
- ▶ La directive de conception et de tarification des produits
- ▶ La politique d'investissement responsable

Elle détient également un rôle important dans l'application de la Ligne directrice sur les risques liés aux changements climatiques émise par l'Autorité des marchés financiers pour laquelle UV Assurance doit se conformer. Par son approche proactive, la vice-présidence actuariat et finances exerce une influence majeure en intégrant les valeurs de durabilité dans les décisions financières et actuarielles, tout en respectant les exigences réglementaires.

Compétence climatique

Le conseil d'administration veille à disposer des compétences nécessaires pour encadrer les stratégies de développement durable. Une grille de compétences est utilisée pour définir la composition idéale du conseil d'administration en tenant compte des besoins actuels et futurs en matière de surveillance et de relève. Chaque année, les administrateurs réalisent une auto-évaluation de leur expertise selon cette grille, incluant notamment les connaissances en développement durable. Des formations sont également offertes au conseil d'administration, afin de renforcer les compétences tout au long de l'année. En 2025, le conseil d'administration a, entre autres, participé à une formation sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques.



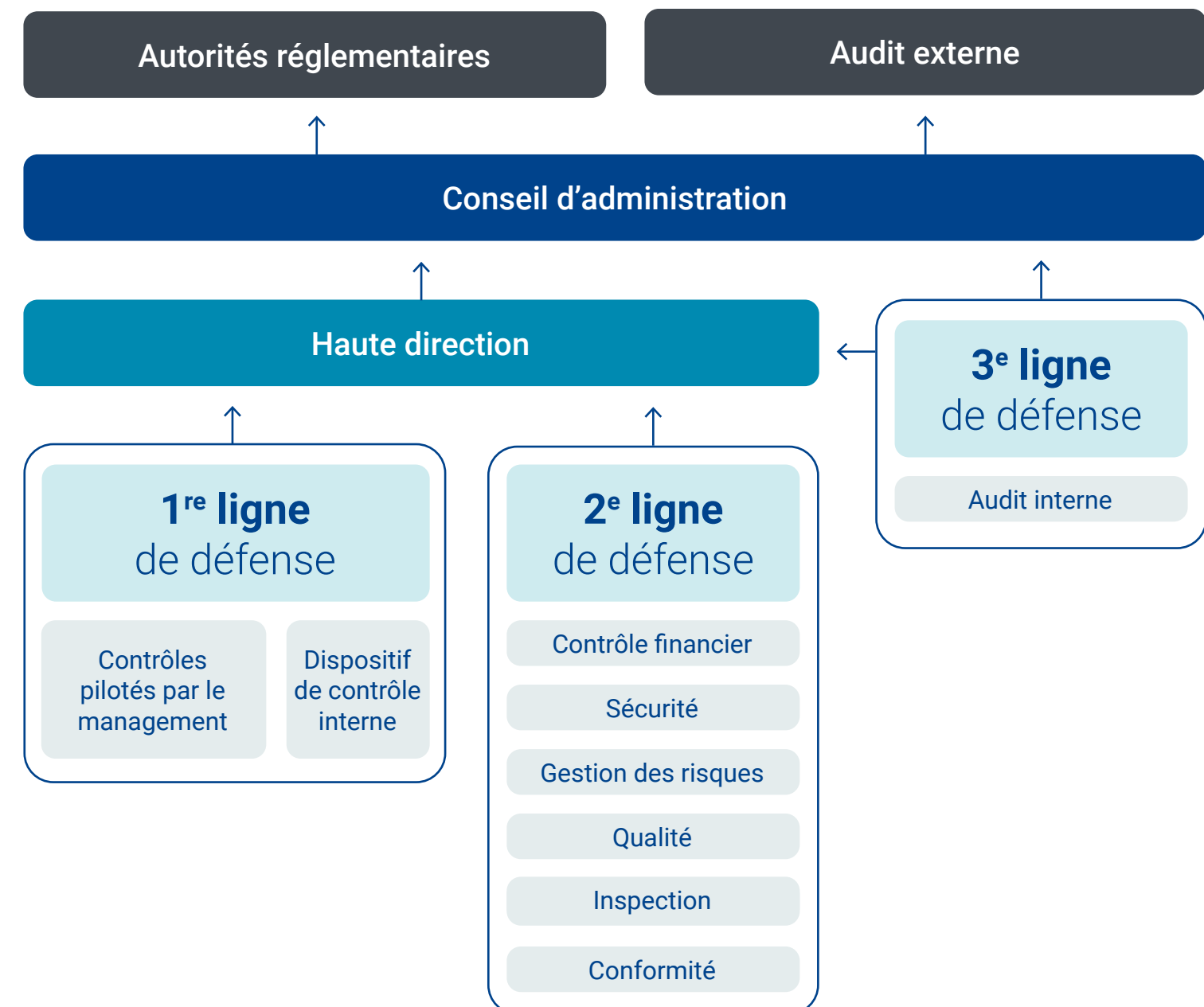
Modèle des trois lignes de défense

Le modèle de gouvernance à trois lignes de défense constitue un levier essentiel pour permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs. Dans cette perspective, les rôles et responsabilités sont clairement définis et communiqués à l'ensemble des parties prenantes, afin que chacun comprenne précisément sa contribution en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle. Cette clarté favorise une synergie efficace entre les acteurs impliqués et renforce la complémentarité des actions.

Le tableau suivant illustre les liens entre la structure organisationnelle, les lignes de défense et les instances de gouvernance de UV Assurance.



Structure organisationnelle de UV Assurance



Réalisations 2025



Engagement envers le climat

En tant que mutuelle d'assurance, nous assumons notre responsabilité face aux enjeux climatiques et prenons des mesures concrètes pour comprendre et transformer notre impact environnemental. Notre démarche s'inscrit dans une vision plus large de développement durable et contribue directement aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment celui visant à lutter contre les changements climatiques.

Bilan de nos émissions de gaz à effet de serre

En 2025, nous avons réalisé notre tout premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2, posant ainsi les bases de notre démarche climatique. Cette étape structurante nous permet désormais de mieux saisir l'ampleur de notre empreinte carbone. Forts de ce diagnostic, nous nous engageons à définir des cibles de réduction réalistes, alignées avec notre stratégie de développement durable et notre volonté d'avoir un impact concret et mesurable.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) mesurées en 2025

Portées 1 et 2*

Champ d'application	Source d'émissions	T CO2 ÉQ 2025
Portée 1 Émissions directes	Combustion et émissions fugitives	36
Portée 2 Émission indirectes	Électricité	2

* Les champs d'application 1 et 2 correspondent aux émissions directes de GES liées aux opérations et indirectes liés aux achats d'énergie. Le bilan présenté ci-haut est basé sur la méthode de calcul GHG Protocol et s'y conforme. Les émissions de portée 2 ont été calculées selon la méthode fondée sur son emplacement. Les données n'ont pas fait l'objet d'une vérification par un auditeur externe.

Les sources d'émissions directes (champ d'application 1), sont liés à la consommation de carburant des bâtiments dont UV Assurance a le contrôle opérationnel ainsi que les fuites anticipées de réfrigérants. UV Assurance ne possède pas de flotte de véhicules.

Le champ d'application 3 n'a pas été comptabilisé pour l'exercice 2025.

Les données présentées ont été arrondies au nombre entier le plus près.



Soutien à la compensation carbone de notre partenaire en coopération internationale

UV Assurance est fière de contribuer à la certification de carboneutralité de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI). Avec son programme L'Arbre de l'intercoopération, auquel nous participons à titre de membre du réseau, SOCODEVI compense ses émissions de CO2 tout en soutenant le développement de coopératives forestières dans les pays en développement.

Initiatives écoresponsables menées par notre comité vert

Grâce aux initiatives de notre comité vert, nous avons obtenu cette année la Certification «stationnement responsable» décerné par les Conseils régionaux de l'environnement (CRE). Cette certification reconnaît les stationnements conçus et gérés selon des pratiques durables, notamment par le verdissement, la réduction des îlots de chaleur, une meilleure gestion des eaux pluviales et l'intégration d'infrastructures favorisant la mobilité durable, comme les supports à vélo, le covoiturage ou les bornes de recharge pour véhicules électriques.

Parmi les autres réalisations de notre comité vert en 2025, notons :

- ▶ Espaces de stationnement près de l'entrée réservés aux employés qui pratiquent le covoiturage
- ▶ Ajustement des pratiques d'entretien paysager pour favoriser la biodiversité en ville et valoriser la nature
- ▶ Capsules de sensibilisation sur les pratiques écoresponsables au bureau et à la maison
- ▶ Amélioration des dispositifs de compostage au bureau
- ▶ Réduction de déchets dans les espaces café
- ▶ Virage vers des produits d'entretien et sanitaires écologiques
- ▶ Participation au Défi Pissenlits

Posture d'investissement

Nous reconnaissons l'importance de la création de valeur dans nos stratégies d'investissement afin d'assurer une performance financière durable et responsable. Notre approche, qui s'inscrit dans le cadre de notre Stratégie de développement durable 2025-2030, vise à soutenir de manière progressive la transition vers une économie mondiale plus sobre en carbone tout en favorisant des modèles de développement.

En 2025, nous avons adopté notre première Politique d'investissement responsable, laquelle repose sur les quatre axes suivants :

- ▶ La décarbonation des placements
- ▶ L'intégration des risques et des opportunités liés aux changements climatiques dans les stratégies d'investissement
- ▶ La contribution positive à la santé globale et à la résilience de UV Assurance et de ses parties prenantes
- ▶ La protection de la planète pour les générations futures.

Dans le cadre de notre Stratégie de développement durable 2025-2030, nous souhaitons contribuer à réduire les émissions de carbone à l'échelle mondiale en investissant de manière responsable au cours des années à venir. Nous travaillons avec des partenaires financiers experts dans l'intégration des facteurs ESG qui nous offrent un accompagnement structuré, basé sur les normes reconnues dont les Principes d'investissement responsable (PRI).

Solidarité envers notre communauté

Depuis plus de 135 ans, UV Assurance contribue activement au mieux-être des personnes et des collectivités qu'elle dessert. En tant que mutuelle d'assurance profondément ancrée au Québec, nous plaçons la solidarité, la participation citoyenne et la responsabilité sociale au cœur de nos décisions. Notre modèle mutualiste nous engage à agir avec nos membres et pour eux, en soutenant les milieux où ils vivent, travaillent et s'épanouissent.

Une contribution durable au développement de notre collectivité

Nous croyons que la prospérité d'une mutuelle ou d'une coopérative est intimement liée à celle de son milieu. C'est pourquoi UV Assurance appuie des initiatives qui favorisent l'enrichissement collectif, l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie. Notre engagement vise à créer des retombées positives durables pour l'ensemble de la communauté.

À cet effet, nous privilégions des partenariats avec des organisations qui œuvrent en santé et mieux-être, en éducation, ainsi qu'en inclusion sociale, afin de renforcer la cohésion et la vitalité de notre territoire.

Une culture d'entraide portée par nos équipes

La solidarité fait partie intégrante de notre culture interne. Nos employés et partenaires sont encouragés à s'impliquer dans des initiatives communautaires, qu'il s'agisse de bénévolat, de campagnes de financement ou de participation à des événements locaux. Cette mobilisation collective renforce notre impact et reflète notre raison d'être : **changer des vies, ensemble.**



Un impact durable qui dépasse les frontières grâce à SOCODEVI

Notre engagement envers la solidarité ne s'arrête pas aux limites de notre territoire. Grâce à notre partenariat avec SOCODEVI, UV Assurance contribue au développement durable de communautés à travers le monde. SOCODEVI, reconnue pour son expertise en coopération internationale et en renforcement des organisations mutualistes, partage nos valeurs de solidarité, d'équité et d'autonomisation. Ensemble, nous soutenons des projets qui améliorent les conditions de vie de milliers de familles, notamment en favorisant l'accès à des services essentiels, en renforçant les capacités locales et en encourageant l'entrepreneuriat collectif. Ce partenariat nous permet de mettre en action notre mission mutualiste à l'échelle internationale et de participer à la création de sociétés plus résilientes, inclusives et prospères.



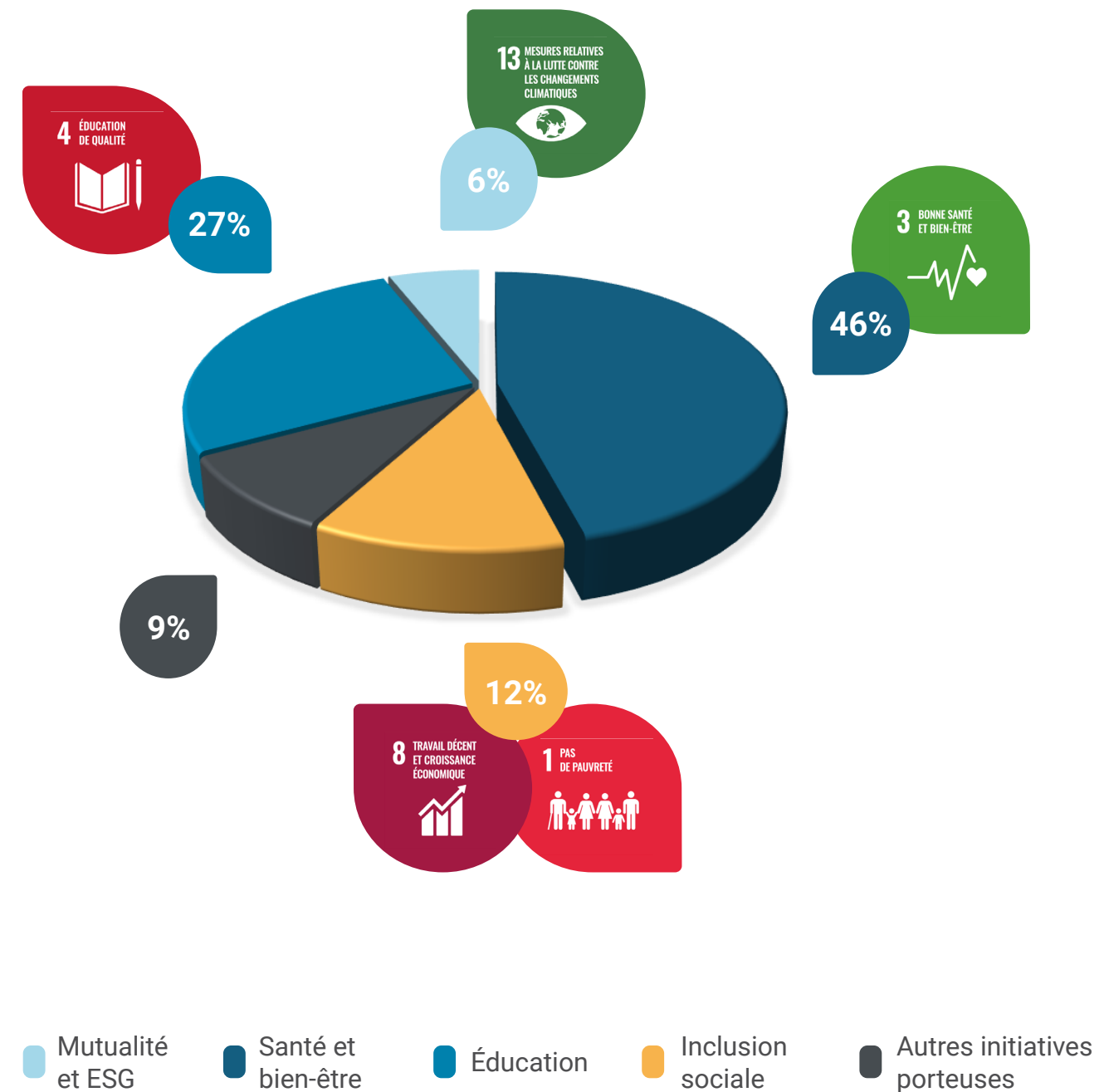
Plus de 1 million de dollars

versé dans la
communauté
en 2025!



La solidarité envers notre communauté n'est pas une initiative ponctuelle :

c'est l'essence même de UV Assurance. Fidèles à notre identité mutualiste, nous continuerons d'investir dans les personnes, les organisations et les projets qui contribuent à bâtir un avenir plus juste, plus sain et plus durable pour tous.



Bien entourer nos employés

Chez UV Assurance, il va de soi que chacun et chacune doit se sentir respecté, écouté et avoir les mêmes chances de s'épanouir, quelles que soient ses différences. En cultivant un environnement ouvert et inclusif, nous créons des équipes plus engagées, plus créatives et mieux préparées à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Portrait de la diversité chez UV Assurance

75 %
sont des
femmes

10 %
s'identifient
comme membres
de la communauté
2ELGBTQI+

8 %
sont de
minorités
visibles

1 %
se trouvent
en situation
d'handicap



Quelques-unes de nos initiatives EDI en 2025

Sondage d'auto-identification volontaire

Afin d'avoir une meilleure idée du portrait de la diversité au sein de notre mutuelle, nous avons déployé un premier sondage d'auto-identification auquel la majorité de nos employés ont répondu de manière volontaire et anonyme.

Les résultats nous ont permis d'enrichir la connaissance que nous avons des uns et des autres, et de mettre sur pied des initiatives mieux adaptées à notre réalité interne. Nombre de ces initiatives se sont réalisées sous la responsabilité de notre comité EDI qui joue un rôle essentiel dans la promotion d'un milieu de travail inclusif, respectueux et aligné sur nos valeurs mutualistes.

L'ambition féminine via l'Effet A

Depuis quelques années, nous sommes engagés dans un partenariat avec l'Effet A afin d'offrir à nos talents féminins, un environnement propice à leur épanouissement professionnel où elles peuvent s'affirmer fièrement dans leur rôle et maximiser leur potentiel.

En 2025, une dizaine de femmes ont participé aux programmes, et ont ainsi joint le groupe interne Les ambitieuses qui se veut un espace d'échange et de partage enrichissant pour les participantes.

Guide d'écriture inclusive

Ce nouveau guide, destiné aux échanges professionnels internes, vise à promouvoir des pratiques de communication respectueuses et représentatives, tout en contribuant à un environnement de travail inclusif.

Police de caractère adaptée à la dyslexie

Nous avons déployé une police de caractère adaptée à la dyslexie pour améliorer la lisibilité dans nos différents outils informatiques. Cette démarche a favorisé une meilleure accessibilité de l'information pour nos employés.

Formations sur l'incivilité et le harcèlement

Des formations ont été déployées afin d'outiller nos gestionnaires à prévenir et gérer les situations d'incivilité et de harcèlement en milieu de travail. Des ateliers de travail ont également eu lieu avec leurs équipes. Les échanges ont permis à tous de prendre conscience de comportements parfois banalisés et d'établir une compréhension commune de la civilité.

Événements soulignés collectivement

- Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Risques et opportunités climatiques



Gestion des risques climatiques

Intégration des risques liés aux changements climatiques

UV Assurance a mis sur pied un Programme sur les risques et opportunités liés aux changements climatiques en plus de différentes autres initiatives. Avec ce programme, nous favorisons une prise de décision éclairée sur les risques et opportunités climatiques, basée sur des données empiriques fiables et des analyses solides. Notre objectif est de développer des stratégies qui contribuent à protéger les assurés et à maintenir la solidité financière de UV Assurance tout en favorisant une transition vers une économie plus résiliente et respectueuse du climat.

Identification et évaluation des risques climatiques

Pour faire face aux enjeux climatiques et nous diriger vers une économie plus verte, nous identifions, analysons et surveillons les risques, qu'ils soient physiques ou liés à la transition énergétique. Ces actions s'inscrivent dans notre Programme de gestion intégrée des risques. Nous intégrons également ces enjeux dans notre Programme de continuité des activités, afin de conserver notre capacité à fonctionner même en cas d'événements climatiques extrêmes.

Nous développons également des politiques et directives qui tiennent compte des risques climatiques et qui s'alignent avec notre niveau de tolérance au risque, assurant ainsi une gestion rigoureuse et harmonisée.

Les horizons identifiés correspondent à notre planification financière et stratégique :

Court terme : 0-4 ans | Moyen terme : 4-10 ans | Long terme : 10 ans et +

Pour l'évaluation des risques climatiques comme pour tous les autres risques, UV Assurance utilise la méthodologie suivante :

1. Identification des risques
2. Cartographie et évaluation des risques en fonction de notre appétit pour le risque, ainsi que notre tolérance aux risques
3. Surveillance des risques et mise en place de mesures d'atténuation
4. Reddition de comptes aux instances décisionnelles

Grâce à ce processus, UV Assurance est en mesure de structurer une approche rigoureuse de la gestion des risques climatiques, permettant notamment de :

Recenser et caractériser les risques climatiques pertinents pour son modèle d'affaires, en distinguant les risques physiques (tels que les événements climatiques extrêmes et la dégradation de l'environnement) des risques de transition (liés aux évolutions réglementaires, technologiques, de marché et de comportements).

Analyser et évaluer ces risques à partir d'approches fondées sur les données, incluant des analyses empiriques et des scénarios climatiques crédibles. Cette évaluation prend en considération les impacts potentiels sur l'ensemble des secteurs d'activités de UV Assurance.

Ordonner les risques climatiques en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel, et intégrer ces éléments au Programme de gestion des risques de l'organisation.

Mettre en oeuvre des mécanismes de suivi et de contrôle, incluant des indicateurs internes, des seuils de tolérance et des processus de reddition de comptes assurant une information périodique à la haute direction et au conseil d'administration.

Une analyse approfondie a permis d'identifier, à la page suivante, les secteurs susceptibles d'être affectés par les scénarios de risques climatiques, qu'ils soient de nature physique ou liés à la transition vers une économie plus sobre en carbone.

Analyse d'un scénario climatique

UV Assurance estime que les effets les plus significatifs des changements climatiques, ainsi que les principaux risques auxquels elle est exposée à cet égard, sont susceptibles de se matérialiser principalement sur un horizon long terme, au delà de la portée immédiate de sa planification stratégique actuelle. Néanmoins, la réalisation d'un exercice de scénarios climatiques demeure un levier important pour sensibiliser à la matérialité potentielle de ces risques, renforcer la résilience stratégique et appuyer dès aujourd'hui les décisions d'investissement.

À cette fin, UV Assurance a utilisé la méthodologie de scénario climatique de MSCI afin d'évaluer l'impact potentiel des risques de transition et des risques physiques liés aux changements climatiques sur son portefeuille d'investissement, à un horizon prospectif lointain. L'analyse a porté sur les principales catégories d'actifs concernées, en s'appuyant sur des indicateurs de type Value at Risk (VaR), approche reconnue permettant d'apprécier la perte potentielle d'un portefeuille dans des scénarios défavorables.

Les résultats de cet exercice ont fait l'objet d'une analyse interne et ont permis d'évaluer la capacité d'absorption financière de l'organisation face à ces risques émergents. Il en ressort que, selon les hypothèses retenues et les scénarios analysés, les impacts estimés demeurent compatibles avec l'appétit et la tolérance au risque de la compagnie, tel que définis par ses cadres de gouvernance et de gestion des risques.

Cet exercice constitue une première étape structurante dans l'intégration des risques climatiques au dispositif ORSA* et servira de base pour le raffinement progressif des analyses, à mesure que les méthodologies, les données disponibles et les pratiques de marché continueront d'évoluer.

* Le dispositif ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) est un processus interne et prospectif par lequel un assureur évalue de façon continue l'ensemble de ses risques significatifs ainsi que l'adéquation de ses fonds propres afin d'assurer sa solvabilité à court, moyen et long terme.

Risques climatiques

Risque	Description	Secteur(s) touché(s)				Horizon	Mitigation du risque
		Placements	Assurance individuelle	Assurance collective	Continuité		
Physique							
Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes	Les changements climatiques entraînent une hausse de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, ce qui peut accentuer les risques pour la santé et la sécurité des populations. Cette évolution pourrait influencer la mortalité, la morbidité et les comportements de protection financière, modifiant ainsi les besoins de nos assurés et la performance de nos produits d'assurance vie.	●	●	●	●	Moyen et long terme	Intégration de scénarios climatiques dans la tarification, la souscription et la gestion des investissements afin d'anticiper les impacts financiers et opérationnels.
Augmentation de la mortalité et de la morbidité	Les changements climatiques et leurs impacts sur l'environnement peuvent entraîner une hausse des problèmes de santé et une augmentation de la mortalité dans certaines populations. Cette évolution pourrait influencer les comportements de protection financière, modifier les besoins de nos assurés et affecter la performance de nos produits d'assurance vie.		●	●	●	Moyen et long terme	Adaptation des produits, hypothèses actuarielles et programmes de prévention en tenant compte de l'évolution des profils de santé liés aux changements climatiques.
Transition							
Dépréciation des actifs et baisse du rendement des placements	Les changements climatiques et les transitions économiques qui en découlent peuvent réduire la valeur de certains actifs et limiter le rendement des portefeuilles. Cette situation pourrait influencer notre capacité à générer des revenus d'investissement stables, essentiels au maintien de notre solidité financière.	●				Court et moyen terme	Collaboration structurée avec les gestionnaires d'actifs internes et externes et le comité de placements, afin de préserver la résilience et la performance des portefeuilles.
Réglementation et juridique	L'évolution des cadres réglementaires liés au développement durable impose aux organisations de s'adapter rapidement à de nouvelles exigences et obligations de conformité. Une interprétation inadéquate ou une adaptation tardive pourrait entraîner des risques juridiques, des coûts supplémentaires et des impacts sur nos activités et notre positionnement dans le marché.	●	●	●	●	Court terme	L'intégration des enjeux de développement durable aux vigies réglementaires en place permet d'anticiper les évolutions normatives et de réduire les risques juridiques et de conformité associés à une adaptation tardive ou inadéquate.
Réputation	La perception du public envers les engagements et les pratiques en matière de développement durable peut évoluer rapidement. Des actions perçues comme insuffisantes ou incohérentes pourraient réduire la confiance de nos parties prenantes, influencer leurs décisions et, ultimement, affecter notre réputation.	●	●		●	Court et moyen terme	Déploiement d'une stratégie claire de développement durable, appuyée par des engagements mesurables et une communication transparente auprès des parties prenantes.
Tierces parties	La transition vers des pratiques plus durables exige une collaboration étroite avec divers partenaires externes, dont les fournisseurs, les gestionnaires d'actifs et les prestataires de services. Une performance insuffisante ou un manque d'alignement de leur part pourrait compromettre nos propres engagements en matière de développement durable et entraîner des risques opérationnels, financiers ou réputationnels pour notre organisation.	●	●	●	●	Court et moyen terme	Intégration progressive des critères ESG dans la sélection, l'évaluation et le suivi des partenaires et fournisseurs.
Évolution de la demande du marché	À mesure que les attentes des consommateurs et des investisseurs évoluent en matière de développement durable, les préférences du marché peuvent se transformer rapidement. Ces changements pourraient influencer la performance de certains de nos placements, ainsi que la pertinence et l'attractivité de nos produits, ce qui aurait ensuite un impact sur nos activités et notre positionnement.	●	●	●	●	Moyen et long terme	Analyse et évolution progressive de l'offre de produits et services pour répondre aux attentes croissantes des clients et des investisseurs en matière de durabilité.
Technologies émergentes	L'innovation technologique devient un levier concurrentiel essentiel dans un contexte où les attentes en matière de développement durable évoluent rapidement. Une capacité insuffisante à intégrer ou à exploiter ces nouvelles technologies pourrait limiter notre agilité, réduire notre efficacité opérationnelle et affaiblir notre positionnement face à des acteurs plus innovants.	●			●	Moyen terme	Renforcement de la collaboration entre les équipes de développement des affaires, TI et gestion des risques, pour assurer une veille coordonnée sur les technologies émergentes et favoriser leur intégration progressive lorsque celles-ci soutiennent l'efficacité opérationnelle et les objectifs de durabilité.

Risque physique : impacts directs des changements climatiques sur les actifs, les activités et les personnes.

Risque de transition : risques liés au passage vers une économie plus faible en carbone.

Opportunités

Dans le prolongement de l’analyse des risques associés au changement climatique, nous avons également examiné les opportunités susceptibles d’émerger de ce contexte en évolution. Ces opportunités s’inscrivent dans notre stratégie de développement durable et se veulent des leviers stratégiques pouvant soutenir l’innovation, améliorer la performance opérationnelle et renforcer la résilience à long terme. Le tableau ci-après présente les principales opportunités climatiques pertinentes pour UV Assurance, ainsi que leur potentiel de création de valeur.



Secteur	Opportunité	Stratégie	Horizon
Pilier 1 : Culture organisationnelle et action communautaire et environnementale			
Communauté interne et externe, et partenariats	Sensibilisation et éducation des parties prenantes	Mettre en place des programmes d’accompagnement pour aider nos parties prenantes à mieux comprendre les risques climatiques et leurs impacts sur la santé. Offrir des conseils de prévention et des ressources pour encourager des comportements favorisant la résilience (ex. : adaptation aux vagues de chaleur, alimentation et hydratation en période de sécheresse, etc.).	Court terme
	Intégrer la durabilité dans les critères de sélection des projets soutenus dans le cadre du programme philanthropique	Soutenir des organismes et des initiatives qui ont un impact mesurable sur la résilience des communautés face aux défis sociaux et environnementaux.	Court terme
Pilier 2 : Gestion intégrée des risques et conformité			
Communauté interne et externe	Favoriser des modes de transports durables	Mettre en place des incitatifs pour promouvoir l’utilisation de modes de transports durables, parmi les employés et les partenaires afin de réduire notre empreinte environnementale et sensibiliser les parties prenantes.	Court terme
Pilier 3 : Finance et investissement			
Placements	Optimiser les investissements	Réorienter progressivement les placements vers des actifs bas en carbone et privilégier les investissements dans les énergies renouvelables sans compromettre le rendement.	Moyen terme
Pilier 4 : Produits, services et expérience client			
Assurance	Intégrer les facteurs ESG dans la conception de produits	Adapter nos méthodes de conception de produits et tester des concepts de produits alignés sur les enjeux ESG (ex. : cyber, santé mentale, prévention climatique, etc.).	Moyen terme
Opérations	Mettre sur pied une chaîne de valeur responsable	Évaluer notre impact actuel se fixer des objectifs, choisir des fournisseurs responsables et optimiser nos processus afin de réduire les impacts négatifs et renforcer la performance durable.	Court et moyen terme



Ensemble, on change des vies

UV ASSURANCE

UV Assurance est une marque de commerce déposée de L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance.